

## *Stabilité et maturité de la Commission scolaire, 1980-2011*

Après le tumulte des années 1950 à 1970, la Commission scolaire de Sherbrooke entre progressivement dans une phase de stabilisation des opérations. Les baby-boomers étant maintenant sur le marché du travail, les commissaires doivent réajuster les besoins pour la clientèle étudiante et, de manière générale, réfléchir au rôle et à l'avenir de certains établissements scolaires.

Une des réponses à ces questionnements est la fermeture d'un bon nombre d'écoles devenues progressivement désuètes. Plusieurs établissements pionniers ne résistent pas à ce chambardement : par exemple, les écoles Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Marie, Racine et Sainte-Thérèse-d'Avila sont toutes fermées et vendues au tournant des décennies 1970-80<sup>1</sup>. D'autres bâtiments plus récents sont aussi définitivement laissés de côté à la même époque, mais connaissent une « deuxième vie éducative » : comme les écoles Hébert, Leblanc et Gagnon<sup>2</sup>. Il ne faut pas croire que la Commission scolaire est pour autant en déclin, loin de là !

De fait, ce réajustement implique en parallèle l'amélioration et le réaménagement des autres établissements afin d'accueillir l'ensemble des élèves. Dans certaines situations, cela va même jusqu'à une reconstruction complète ou majeure de l'école. C'est le cas de l'école Alfred-DesRochers de Saint-Élie-d'Orford, inaugurée à l'automne 1981 ; née de la fusion des écoles Vierge-Immaculée et Saint-Pie-X. L'exemple des écoles Notre-Dame-des-Champs de Stoke (agrandissement majeur, 1982-83) et du Jardin-des-Lacs de Saint-Denis-de-Brompton (nouveau bâtiment, 1986) est aussi parlant. En fait, pendant que les écoles de la « vieille ville » de Sherbrooke sont tour à tour rénovées, les nouveaux projets d'école sont plutôt prévus en périphérie. Le secteur Rock Forest profite de l'inauguration des écoles du Boisjoli (1978) et de la Maisonnée (1981), alors que le secteur Fleurimont a droit à l'école de la Samare au début des années 1990.

---

<sup>1</sup> Toutes ces anciennes écoles ont d'ailleurs été rénovées en logements coopératifs ou à loyers modiques.

<sup>2</sup> Bâtiments respectivement occupés par : Les Collèges de comptabilité et de secrétariat du Québec inc. (CCSQ), Campus de Sherbrooke ; Centre de formation collégiale Champlain pour adultes ; École New Horizons – Centre d'éducation aux adultes de la Commission scolaire Eastern Townships.

La question de la vocation ou du statut des établissements est aussi une autre source de réflexions qui marque la période récente de l'histoire de la Commission scolaire. Tout d'abord, il faut rappeler que, depuis 1964, la Commission sherbrookoise se concentre sur la gestion des établissements primaires. Or, avec la dissolution de la Commission scolaire régionale de l'Estrie en 1986, les commissaires locaux n'ont d'autre choix que de revoir l'ensemble de leur stratégie. En effet, ce chamboulement administratif implique non seulement le retour des écoles secondaires dans le giron sherbrookoise, mais aussi l'intégration des cours de formation professionnelle (Centre de formation professionnelle 24-Juin), des cours aux adultes (Centre d'éducation aux adultes Saint-Michel), des cours pour les raccrocheurs (École Le Goéland) et des classes spécialisées (Écoles du Touret et de Val-du-Lac).

D'ailleurs, les écoles primaires et secondaires développent elles-mêmes des créneaux particuliers. Une des pionnières à ce niveau est l'école primaire du Sacré-Cœur de Sherbrooke qui lance son programme d'arts en musique en 1972 ; programme qui peut maintenant être poursuivi à l'école secondaire Mitchell-Montcalm. De son côté, l'école secondaire du Triolet implante le programme Sport-études en



Depuis longtemps, les arts font partie du programme de l'école du Sacré-Cœur de Sherbrooke. Écoliers de cet établissement en costume de théâtre, avril 1925. (Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke, IS4)

1988, alors que l'école secondaire de la Montée propose depuis peu un programme de formation en Arts de la scène<sup>3</sup>. D'ailleurs, l'école internationale du Phare n'est pas en reste avec l'instauration du Programme d'éducation internationale, en septembre 1990<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 août 1987 au 19 décembre 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 167-168 et CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 16 janvier 2007 au 30 juin 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 274-275.

<sup>4</sup> Michel Rondeau, « L'École d'éducation internationale de Le Phare ouvrira avec 63 élèves », *La Tribune*, 11 avril 1990, p. B4.

Finalement, des écoles dites « alternatives » voient le jour dans les années 1980 : l'école de l'Écollectif (1984) et l'école des Enfants-de-la-Terre (1989)<sup>5</sup>.

La Commission scolaire de Sherbrooke connaît aussi un changement fondamental avec l'abandon, en 1998, de sa vocation confessionnelle. Les premières exemptions du cours de religion, pour les jeunes qui souhaitent plutôt un cours « d'enseignement moral », sont données en 1980<sup>6</sup>. Déjà en 1988, la Loi 109 modifiant la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives prévoit la création future des commissions scolaires linguistiques<sup>7</sup>. Mais c'est finalement en 1997, que la ministre de l'Éducation Pauline Marois dépose son projet de loi implantant les commissions scolaires linguistiques ; la Loi 180 modifiant la Loi sur l'instruction publique et diverses dispositions législatives, entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1998<sup>8</sup>. Avec la création de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke en 1998, l'épithète « catholique » disparaît finalement ; elle qui était présente depuis 1876 !

---

<sup>5</sup> Cette dernière est intégrée à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) en 1995.

<sup>6</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 181.

<sup>7</sup> S. Turcotte, *Les commissaires d'écoles catholiques...*, p. 17-19.

<sup>8</sup> Les sept commissions scolaires catholiques estriennes sont remplacées par trois commissions scolaires linguistiques : Sherbrooke garde le même territoire (CSCS devient CSRS) ; Lac-Mégantic, East Angus (Sapinière) et Coaticook deviennent Commission scolaire des Hauts-Cantons ; Asbestos (Asbestrie), Windor (Morilac) et Magog (Memphrémagog) deviennent Commission scolaire des Sommets. S. Turcotte, *Les commissaires d'écoles catholiques...*, p. 148.